

Nous Guillaume de Nassou Prince d'Orange
 et Comte de Et est Etats de velande et
 de zelande iust. n. n. n. assistez
 et nous veulz qui ne pntes berent salut
 come pour entrer en royaume iust. n. n. n. autres
 prombles du pays bad a este remede et delivre
 la ville de flandre pour
 l'assurance tant de nous Prince d'Orange et de nos
 deputez a ceste paritiation come du Brourd
 des gens de guerre artillerie et munition que
 a la deliv. de des Etats d'freres pntes aduises
 du Conseil des Ests remis p. le Roy Catholique au
 gouverneur qual dudit. pays auons remensue
 leur choyes et remis envoies faire suivre
 souz renditoy telle que estant restituez dudit Brourd
 artillerie et munition et l'assurance retrainte de nos
 personne et des deputez ceste ville de
seroit aussi remise et restablie
 a Roy comme estat et main de l'adte. ma. Beauvois
 faisons que desirant par nous Prince d'Orange et Etats
 de zelande et assistez pntes en rest
 endroit de bonne foy et en toute roudure et
 sincerite promettons luy et egalement de rendre
 et remettre ceste ville de
 et main de l'adte. ma. Catholique les Etats ou autres
 d'ind. de leur part Incontinent et pres demant
 que seront restituez des artillerie et munition
 et espere ou autrement a une raisonnable ronten
 tement Et que ce Brourd des gens de guerre
 que nous ne doit aind. par d'ind. ea p. somme
 de nous Prince d'Orange nos deputez et mes
 suite seront rendrez en nos limites pour ven
 aussi que au reste qu'auons laisse a ceste ville
 de soit donne leur retour sans frauder

et passagez l'usqued'a ne quez soient aussi
par biens et rentes et de limites promettant
de l'heredité en son et parole de l'homme et
nos Etats et assens à l'elue de bonne foi
si q' dit est de dix ans accomplir entendent
toutes ces choses et reutes en desus toutes
sans y contraindre ny souffrir y et faire
contraindre directement ou indirectement
en maniere que ne soit par obligation de
nous nos foyes et successeurs tous nos biens
et ces biens d'iceux meubles et immobles
qu'on et advenir tant en quel que y articles
par tout que en avons souz nous et submergés
par nos et en telz maneres de toutes les quelles
nos et nous de l'elue avons nos et nos
signe de nous et signe de nous prime d'iceux
et de l'hereditaire de l'Etat et assens
et y fait mettre et appender nos sceaux
Middelbourg en l'edande l'an de grace
de nos S^r mil cinq cent soixante six
le
four d'octobre